

PROCÉDURE D'ADMISSION
à **L'internat de la réussite pour tous**
du lycée P.S Laplace de Caen

« *L'internat de la réussite pour tous* » permet de répondre à une demande d'accompagnement scolaire en offrant un apprentissage des règles de vie collective dans un cadre structuré favorable à la poursuite des études au service d'une meilleure réussite scolaire.

Elèves concernés :

Ce sont les élèves de l'académie qui envisagent une scolarité (en voie professionnelle ou en voie générale et technologique) à la rentrée 2019 dans un des établissements suivants :

- Lycée Allende - Hérouville St Clair
- Lycée Dumont D'Urville - Caen
- Lycée Camille Claudel - Caen
- Lycée Victor Hugo - Caen
- Lycée Pierre Simon Laplace - Caen

Ce sont aussi des élèves pour lesquels l'éloignement du lieu de formation, l'isolement et le cadre de vie familial ordinaire ne constituent pas des facteurs favorables à la réussite de leur parcours scolaire. L'internat se présente alors comme une solution alternative bien adaptée.

Les candidatures des filles pour l'internat seront regardées avec une attention particulière.

Tous les candidats doivent envisager une solution alternative en cas de refus de l'internat par la commission.

Le dossier de candidature :

Il est composé de deux parties :

- Un volet social à renseigner par l'assistante sociale et à envoyer **pour le 28 mai dernier délai** sous pli fermé à Mme l'assistante sociale conseillère technique de service social - responsable départementale du Calvados :

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados

2, place de l'Europe BP 36
14208 Hérouville Saint-Clair Cedex
ou dsden14-santesocial@c-caen.fr

- Un volet scolaire à compléter et renvoyer **pour le 28 mai dernier délai** avec la demande signée des parents à

Rectorat de l'académie de Caen
Service académique d'information et d'orientation
168 rue Caponière - 14061 CAEN cedex
ou saio-affectation@ac-caen.fr

Il est à télécharger sur le site de l'académie de CAEN à l'adresse suivante :

<https://www.ac-caen.fr/orientation/procedures-et-resultats-de-l'affectation/dossier-internat-de-la-reussite/>

La commission chargée d'examiner les candidatures se réunira le **6 juin 2019**